



TAPENADE ET MIMOSA

19/20/21 Mars 2010

BULLETIN DE PREINSCRIPTION : à retourner (avec paiement) avant le 10 Mars.
Majoration de 10€ après cette date.

Adresser à : Michel BOURGEOIS, 459, Avenue de l'Ermitage, 83 200 TOULON

Bateau :

N° de voiles :
Nom du bateau :

Barreur :

Nom prénom :
N° de Licence : N° de club :
Date de Naissance : / /
Adresse :
Code / Ville :
Email :
Tel :

Équipier :

Nom prénom :
N° de Licence : N° de club :
Date de Naissance : / /

Droits d'inscription :

Inscription régates :	60€
Forfait hébergement: 150€ par personne 150 x	=
.Repas supplémentaire 22x	=
Total à régler	_____

Coueurs français : paiement par chèque à l'ordre de Michel Bourgeois **Coueurs étrangers** : paiement en espèces (€) sur place

Les concurrents participent à la régata entièrement à leurs propres risques. Voir la règle 4, décision de courir. L'autorité organisatrice n'acceptera aucune responsabilité, en cas de dommage matériel, de blessure ou de décès, dans le cadre de la régata, aussi bien avant, pendant, qu'après la régata. Il appartient à chaque coureur, sous sa seule responsabilité, de décider s'il doit ou non prendre le départ ou rester en course.

Je soussigné, responsable du bateau pour cette épreuve atteste l'exactitude des informations données sur ce document et m'engage à respecter les règlements et instructions de course pour cette régata. Je dégage la responsabilité du club organisateur quant aux accidents, tant matériels que corporels, qui pourraient survenir à moi-même, à mes équipiers, à mon bateau.

Date et signature du barreur

Signature des parents pour les mineurs

« J'autorise mon fils/ma fille..... à courir cette régata »

Réservé organisation
Payé :

Chèque :

ou Espèces